

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le 10 décembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de CHANTELOUP-LES-BOIS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des Délibérations sous la présidence de Monsieur GELINEAU Jackie, Maire. Etaient présents MM GELINEAU Jackie, Maire, NAUD, Mme BREMOND, Adjoints, MM GELINEAU C., JOURDAIN, NALWANGO Mmes CESBRON M, CESBRON S., LEVRON et PREHAUT.

Absents excusés : Myriam LEVRON et Laurent VION

Secrétaire de séance : Anne PREHAUT

Convocation du: 4 décembre 2018

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du 12 novembre 2018

Mr le Maire demande au Conseil de retirer de l'ordre du jour, la délibération concernant les décisions modificatives. Le Conseil approuve ce retrait à l'unanimité.

I – VOTE DES TARIFS DES ENCARTS PUBLICITAIRES 2019

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il est possible pour les entreprises qui le souhaitent de faire paraître un encart publicitaire sur le flash et sur le site internet de la commune moyennant une participation financière Il convient donc de procéder au vote des tarifs suivants pour 2019, tarifs inchangés par rapport à 2018 :

Pour parution sur le flash + sur le site internet de la commune dans la rubrique « nos partenaires »

En 4ème de couverture :

Pleine page	240 €
Une ½ page	165 €
Un ¼ page	135 €

En pages intérieures

Une ½ page	144 €
Un ¼ page	110 €
Un 1/8 page	82 €

En cas de demande exceptionnelle pour 1 seule parution et seulement à partir du 1^{er} octobre de l'année, les tarifs sont réduits et sont les suivants :

En 4ème de couverture :

Pleine page	120 €
Une ½ page	85 €
Un ¼ page	70 €

En pages intérieures

Une ½ page	70 €
Un ¼ page	55 €
Un 1/8 page	40 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité les tarifs 2019 ci-dessus pour les encarts publicitaires qui seront imputés au compte 7088 du budget primitif 2019

II- TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA RUE SAINT MICHEL ET DES ABORDS (STATIONNEMENTS): APPROBATION DU CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE ET AUTORISATION DU MAIRE A LE SIGNER

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du contrat d'honoraires de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux d'aménagement de la rue St Michel et des abords (stationnement) à CHANTELOUP LES BOIS.

La mission de maîtrise d'œuvre proposée par le cabinet de géomètres Christiaens - Jeanneau - Rigaudeau de Cholet est fixée comme suit :

- Forfait provisoire global de rémunération : 6 734,25 € HT
 - Coût prévisionnel des travaux 89 790,00 € HT
- Terrassements – voirie – mobilier urbain – espaces verts*

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le contrat d'honoraires de maîtrise d'œuvre ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à le signer

III – CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LA SPAA DE MAINE ET LOIRE : DÉLIBÉRATION POUR AUTORISER LE MAIRE A SIGNER

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la mairie fonctionne, depuis plusieurs années, avec la SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX AUTONOMES DE MAINE-ET-LOIRE, située Promenade de la Baumette à ANGERS pour recueillir les chats et les chiens errants trouvés sur la commune.

Afin de continuer à bénéficier de ce service, il est nécessaire de renouveler la convention correspondante. La commune s'engage donc à verser une somme forfaitaire annuellement.

Au 1^{er} janvier 2019, la SPAA facture 0.26 € HT par habitant + TVA 20 % à la commune de CHANTELOUP LES BOIS.

Monsieur le Maire demande au Conseil son autorisation pour signer cette convention qui sera reconduite d'année en année expressément. Cette somme pourra faire l'objet d'une majoration décidée par le Conseil d'Administration de la SPAA en fonction de l'évolution du coût de la vie ou de nouvelles dispositions légales pesant sur la gestion du centre d'accueil.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver la présente convention SPAA
- d'autoriser Monsieur GELINEAU Jackie, Maire de la Commune de Chanteloup-les-Bois, à signer ladite convention.

IV – QUESTIONS DIVERSES

1- **Frais de Garage**

Frais importants pour réparation du véhicule communal : devis évalué à 1 118,35 € TTC minimum.

2- **Vœux de la municipalité**

Ils auront lieu le dimanche 13 janvier 2019 à 12 h à la MCL.

La préparation par les élus se fera la veille de 10 à 12 heures et les associations pourront venir préparer et déposer leurs panneaux le samedi 12 janvier de 14 à 16 heures.

3- **Logements locatifs**

Rencontre avec le directeur de Maine-et-Loire Habitat le 15 janvier 2019.

4- **Dénomination des salles communales et inaugurations**

Monsieur le Maire demande au conseil s'il souhaite ou non poursuivre dans la dénomination des locaux communaux avant d'en faire la demande aux familles des anciens élus décédés. Affaire à suivre.

Les différentes inaugurations (square Emilienne Legeay, aire de jeux Alain Patrelle et les autres à venir) seraient regroupées en une seule.

5- **Maison des Associations : Local des matinées d'éveil**

Les peintures de la salle ont été réalisées jeudi 6 et vendredi 7 décembre 2018. Il reste quelques motifs à finaliser après l'installation d'une chenille murale et de miroirs.

6- **Voyage à Paris**

Les élus envisagent une visite du Sénat en 2019, des devis vont être demandés à des sociétés de transport et il est possible que ce déplacement se fasse avec une commune voisine qui a le même projet.

TOUR DE TABLE

➤ **Commissions Communales**

Foyer des Jeunes – référents communaux

Plusieurs propositions de dates sont proposées pour rencontrer le Président du Foyer des Jeunes et les membres du bureau : Mercredi 16 janvier ou vendredi 18 janvier à 20 heures, suite à plusieurs sollicitations de CSI Chloro'Fil et Léopold restées sans réponse.

➤ **Commissions intercommunales**

- *Commission Jeunesse (Léopold NALWANGO)*

- Soda Fun : Succès des 2 après-midi sur Chanteloup :
 - 10 présents le mercredi 5 décembre 2018
 - 16 présents le mercredi 14 novembre 2018

Conseils Municipaux 1^{er} semestre 2019

- lundi 14 janvier 2019
- lundi 11 février 2019
- lundi 11 mars 2019
- lundi 8 avril 2019

- lundi 13 mai 2019
- mardi 11 juin 2019

Le Maire,
Jackie GELINEAU